



Communiqué du Secrétariat Exécutif du Conseil de l'Entente

Le Secrétariat Exécutif du Conseil de l'Entente est vivement préoccupé par la remise en cause de l'ordre constitutionnel au Burkina Faso, pays membre du Conseil de l'Entente.

Le Secrétariat Exécutif du Conseil de l'Entente réaffirme son attachement aux valeurs consacrées par la Charte du Conseil de l'Entente de décembre 2011, à savoir :

- l'État de droit ;
- la démocratie et la bonne gouvernance ;
- la préservation de la paix et de la sécurité.

Le Secrétariat Exécutif du Conseil de l'Entente condamne avec la plus grande fermeté la prise de pouvoir par la force.

Le Secrétariat Exécutif du Conseil de l'Entente accorde une attention particulière à la préservation de l'intégrité physique et morale du Président Roch Marc Christian KABORE, des responsables des autres Institutions de la République, des membres du Gouvernement, ainsi que de leurs familles.

Fait à Abidjan, le 24 janvier 2022

Le Secrétariat Exécutif